



35^e marché aux puces

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION
DU FOYER RURAL DE SOPPE LE HAUT

Jeudi de l'Ascension Le 9 mai 2024

À SOPPE-LE-HAUT

Buvette, Restauration & Pâtisserie
Tout au long de la journée

POKE bowl et Nems



Burgers - Frites



Stand de Tartes
Flambées



Animation pour les enfants

Avec JTM
Mortzwiller



Manège, pêche
aux canards...



Inscription Emplacement
En ligne via PAYASSO
Scanner le QR code :



<https://bit.ly/SoppeLeHaut>

ou via
le formulaire au verso

Renseignements :
foyervallonsoultzbach@gmail.com
Ou 06.51.62.78.52.



PopLine
GRAHISME & CRÉATIONS



Règlement : Le marché aux puces est prioritairement réservé aux particuliers

-Les Stands de boissons et de denrées alimentaires ne seront pas acceptés puisque réservés à l'organisateur

-Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer les articles jugés dangereux

-Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ou de mauvaise condition atmosphérique

-Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou d'accident pouvant survenir dans le périmètre de la manifestation

-L'exposant devra laisser l'emplacement aussi propre qu'il l'a trouvé en arrivant. Dans un souci environnemental, il s'engage à ne laisser aucun déchet.

Horaire d'ouverture : 6h

Horaire de fermeture : 16h30

Début des ventes : 7h

Tout emplacement non occupé à 7h30 pourra être réattribué par les organisateurs

L'exposant devra respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du marché et ne pourra quitter les lieux avant le dégagement des accès à 16h30

L'organisateur veillera à ce que les mesures de sécurité soient appliquées

En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur est seul juge et pourra procéder à l'exclusion de l'exposant en faisant appel aux autorités locales.

ATTESTATION - JEUDI 9 MAI 2024 - MARCHÉ AUX PUCES DE L'ASCENSION A SOPPE-LE-HAUT

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité ou passeport N°

Délivrée le par

Nature du stand :

N° immatriculation de mon véhicule :

A cocher : VL seule Camionnette (prendre 10m obligatoirement) VL+Remorque (prendre 10m obligatoirement)

Le particulier déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)

- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)

- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Pour le marchand ambulant,

N ° Registre de commerce (+photocopie à fournir)

Délivré à

Fait à le Signature

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre

EMPLACEMENT 15€ LES 5 MÈTRES SANS CAUTION - VÉHICULE SUR EMPLACEMENT

Ci-joint règlement de€ pour l'emplacement pour une longueur demètres

Je souhaite conserver l'emplacement de 2023 N°

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Aucune inscription ne sera enregistrée si elle n'est pas accompagnée :

Du bulletin d'inscription

D'une photocopie d'identité

Du paiement de la réservation (chèque à l'ordre du Foyer Rural de Soppe-Le-Haut)

à envoyer à : Cindy VAUT – 49 Grand'Rue 68780 SOPPE-LE-HAUT (LE HAUT SOULTZBACH)

Renseignements 06 51 62 78 52 ou foyervallonsoultzbach@gmail.com

La confirmation du Numéro de l'emplacement vous sera retournée par mail courant avril 2024

Au plaisir de vous accueillir à notre manifestation

L'Association du Foyer Rural de Soppe Le Haut